



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON
Ligue d'Ile de France d'aviron - Comité Départemental d'Aviron de S & M

Société Nautique de Lagny

Fondée en 1905

Agrément N° AS77 890363 du 30 décembre 1989



CONVENTION

Entre les soussignés:

d'une part:

- La Société Nautique de Lagny (la SNL), siège social et garage nautique au 131 quai de la Gourdine - 77400 Lagny-sur-Marne, représentée par son Président Gérard HILAIRE.

et d'autre part :

- La Société ayant son siège à
représentée par Monsieur, Fonction,

Objet de la convention

Il est convenu que la SNL met à disposition de la Société « » son personnel d'encadrement et son matériel sportif dans le cadre de la pratique de l'aviron en initiation, aux conditions suivantes : un groupe de .. à .. pratiquants à la date suivante : le **2017 deh... à....h....**, sa salle d'honneur mise à disposition des pratiquants en début de matinée pour une collation d'accueil (option) ; en fin de matinée un déjeuner : plateau repas, boissons, café (option) en fin d'après-midi, pour un débriefing et remise des récompenses, suivis d'une collation de clôture (option).

Engagement de la Société Nautique de Lagny

- mettre à disposition de ces pratiquants en initiation, un encadrement qualifié (brevet d'Etat), des bateaux et du matériel conformes aux normes de sécurité en vigueur
- effectuer les prestations définies, en toutes circonstances sauf en cas d'orage.
- assurer tous les pratiquants selon les prescriptions de la Fédération (licence découverte).

Engagement de La Société « »

- respecter le matériel et les locaux qui leur sont confiés
- s'assurer que les participants respectent le règlement intérieur de la SNL
- vérifier que chaque participant déclare savoir nager
- payer les vacations convenues

Dispositions financières

En contre partie de ces prestations, La Société « » s'acquittera des coûts suivants (prix forfaitaires nets) :

131, Quai de la Gourdine – 77400 LAGNY sur MARNE

Tél : 01 64 30 04 67

Email : snlagnyaviron@gmail.com

Siret 784 952 632 00015 – APE 9625

<http://www.lagny-aviron.com/>

Page 1 sur 2





FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AVIRON
Ligue d'Ile de France d'aviron - Comité Départemental d'Aviron de S & M

Société Nautique de Lagny

Fondée en 1905

Agrément N° AS77 890363 du 30 décembre 1989



- Prestation nautique de la matinée ou l'après-midi (y compris assurance) suivant description jointe en annexe €
- TOTAL (hors option)..... €

Options : Prix forfaitaires nets pour ... participants (es).

- Collation d'accueil-séance en début de matinée (thé, café, viennoiseries, jus d'orange et eau plate).
.. € x participants €
 - Déjeuner en fin de matinée (à convenir)
.. € x participants €
 - Collation de clôture de la demi-journée -petits fours salés et sucrés, champagne, eau plate et pétillante, jus de fruits, coca, café, thé.
... € x ... participants €
- TOTAL (avec option)..... €

Modalité de règlement.

50% à la signature de la convention avant le _____ 2017

Le solde à réception de la facture établie après la manifestation (prix forfaitaires nets)

(Club non soumis à TVA, car TVA non récupérable)

Paiement par virement. Coordonnées bancaires ci-dessous

au compte: Société Nautique de Lagny AVIRON

N°: 00020757101 clé 58

Au Crédit Mutuel - 14 rue des Marchés - 77400 Lagny/Marne

Banque 10278 - Code guichet : 06440

IBAN : FR7610278064400002075710158

Fait en double exemplaire, à Lagny-sur-Marne, le 2017

Pour la Société Nautique de Lagny
(Cachet et signature)

Pour la Société « »
(Cachet et signature)

Le Président

Le

Gérard HILAIRE

.....

131, Quai de la Gourdine – 77400 LAGNY sur MARNE

Tél : 01 64 30 04 67

Email : snlagnyaviron@gmail.com

Siret 784 952 632 00015 – APE 9625

<http://www.lagny-aviron.com/>

Page 2 sur 2

